



L'aire amiénoise attire les étudiants, le littoral les retraités

Le solde des migrations résidentielles des ménages dans la Somme affiche un bilan légèrement positif au recensement de 2014 : ceux qui s'y installent sont plus nombreux que ceux qui en partent. L'arrivée des ménages « étudiants », majoritairement en provenance de l'Oise et de l'Aisne et attirés par le pôle universitaire amiénois, explique ce solde positif. La Somme compte aussi plus d'arrivées que de départs parmi les ménages dont la personne de référence est retraitée. Afin de comprendre le comportement des ménages, le département a été découpé en sept territoires au sein desquels s'opèrent une majorité des changements de résidence. Ce découpage permet de mettre en évidence le rôle central de l'aire amiénoise (notamment dans l'attraction des étudiants et des cadres) et l'attractivité du littoral, dont bénéficie l'aire abbevilleoise par l'entrée de nombreux retraités, souvent d'origine francilienne.

Julien Jamme (Insee)

Suivi partenarial : Jacques Banderier (DDTM), Pascale Bédu, Olivier Dupré (Cerema)

En 2014, 6 040 ménages se sont installés dans la Somme et 5 860 l'ont quittée. La Somme gagne ainsi 180 ménages grâce aux migrations résidentielles. Ce gain est cependant modeste : quand 100 ménages quittent le département, 103 y emménagent. L'essentiel des mobilités a lieu au sein du département : elles sont deux fois plus nombreuses que les échanges avec le reste de la France (entrées + sorties). 20 840 ménages ont ainsi changé de résidence principale sur un an dans la Somme. Un changement sur deux (48,1 %) a lieu dans la même commune. Au total, 11,0 % des ménages résidant dans la Somme au 1er janvier 2014 occupaient un autre logement un an auparavant.

ménages « étudiants » est très positif (+ 620 ménages) : 145 ménages « étudiants » entrent dans le département pour 100 qui en partent. Cela explique en grande partie les gains du département car hors ménages « étudiants », le solde migratoire est en effet négatif (- 440 ménages). À l'intérieur du département, seul un ménage changeant de résidence sur dix est « étudiant ».

Mais la Somme séduit aussi les retraités, attirés notamment par son littoral : pour 100 ménages dont la personne de référence

est retraitée et qui font le choix de quitter le département, 130 viennent y habiter. De ce fait, le département gagne 140 ménages « retraités » (figure 1).

Les ménages étudiants proviennent majoritairement de l'Oise et de l'Aisne

Un ménage entrant dans le département sur deux résidait dans un autre département de la région Hauts-de-France (52,6 %) un an auparavant (15,7 % en Île-de-France et 31,7 % dans une autre région française).

1 Un tiers des arrivées dans la Somme concerne un ménage « étudiant »

Bilan migratoire du département de la Somme en 2014

		Migrations internes	Entrants	Sortants	Stables
Nombre de ménages		20 840	6 040	5 860	217 480
Part de ménages dont la personne de référence du ménage est (en %) *	Étudiante	10,8	33,0	23,4	2,4
	Active	74,1	53,2	63,6	55,3
	Retraitée	8,0	9,8	7,8	37,3
Tranche d'âge de la personne de référence du ménage (part en %)	de 15 à 29 ans	41,9	57,2	53,3	8,3
	de 30 à 55 ans	45,2	59,4	34,1	42,2
	de 55 à 64 ans	7,4	7,4	7,3	19,3
	65 ans et plus	5,5	6,1	5,3	30,1

Note : (*) la somme des trois catégories n'est pas égale à 100, le reste des mobilités concernant des personnes inactives, non étudiantes. Les migrations au sein d'une même commune sont retirées du calcul de la distance moyenne des migrations internes. La distance est une distance routière de centre à centre.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

Une entrée sur trois est un ménage « étudiant »

Les mobilités étudiantes représentent une part importante dans les échanges avec le reste de la France. Une arrivée sur trois est un ménage dont la personne de référence est étudiante (définitions). Parmi les sortants, un quart des ménages est « étudiant ». Le pôle universitaire amiénois attirant au-delà des frontières départementales, le solde des

Les deux tiers des ménages « étudiants » qui s'installent dans la Somme proviennent de la région, et surtout des départements de l'Oise (45,7 %) et de l'Aisne (12,7 %). Hors ménages « étudiants », les ménages arrivant de l'extérieur de la région sont plus nombreux (54,1 %) que ceux arrivant des Hauts-de-France (45,9 %). Un ménage non « étudiant » (actifs ou retraités pour l'essentiel) sur cinq résidait dans l'Oise un an auparavant, un autre sur cinq vivait en Île-de-France et un sur trois dans une autre région.

En sens inverse, six ménages quittant la Somme sur dix résident désormais en dehors des Hauts-de-France. 12,8 % des ménages rejoignent l'Île-de-France. Le département du Nord est celui qui accueille le plus de ménages samariens (13,3 %), dont une part importante d'étudiants (42,1 %). L'Oise accueille une part similaire (12,4 %). Mais le comportement migratoire diffère selon le type de ménage. Ainsi la moitié des ménages « retraités » partent vers d'autres régions que les Hauts-de-France ou l'Île-de-France, principalement vers la Normandie (12,5 %), l'Occitanie (11,7 %) ou l'Auvergne- Rhône-Alpes (9,2 %). Les ménages « actifs » sont davantage attirés par l'Oise (14,7 %) et l'Île-de-France (12,2 %). En dehors des Hauts-de-France, les cadres privilégient la région parisienne, les ouvriers la Normandie et les employés et les professions intermédiaires ces deux régions à parts égales.

Amiens est l'aire la plus influente des sept aires de migrations résidentielles de la Somme

Les changements de résidence qui ont lieu au sein du département dessinent sept aires de migrations résidentielles (figure 2 ; encadré). Six aires sont structurées autour des principales agglomérations de la Somme (Amiens, Abbeville, Albert, Péronne, Doullens et Ham) et une autre autour de l'unité urbaine d'Eu, Le Tréport et Mers-les-Bains.

Avec 156 700 ménages résidant au 1^{er} janvier 2014, l'aire d'Amiens concentre 61,1 % des ménages de toutes les aires réunies. Par sa taille et son rôle, elle est aussi celle vers laquelle convergent le plus les ménages qui s'installent dans l'une des sept aires (70,8 %) et celle depuis laquelle une majorité de ménages part pour le reste de la France (66,0 %).

En 2014, 70,9 % des ménages qui se sont installés dans la zone y résidaient un an auparavant, soit 13 400 migrations internes. Sur un an, l'aire d'Amiens a accueilli 5 500 ménages et 4 960 l'ont quittée. Un cinquième des échanges est réalisé avec une autre aire de migrations.

Le profil-type des ménages entrants : une personne seule, jeune, active ou étudiante

En tant que pôle universitaire et sans concurrence dans le département, le bassin amiénois attire la quasi-totalité des ménages étudiants qui s'installent dans le département (97,1 %). Les 15-19 ans sont la seule population pour laquelle l'aire bénéficie d'un solde migratoire très nettement positif (+ 920 ménages). Néanmoins, avec un solde de - 108 ménages parmi les actifs âgés de 20 à 24 ans, l'aire d'Amiens ne semble pas conserver les ménages étudiants une fois leurs études finies. Le solde migratoire est nul pour les 25-29 et négatif pour les autres âges.

Les arrivants ont des caractéristiques marquées. Les flux à destination de l'aire d'Amiens sont plus souvent des flux de petits ménages : 56,0 % des ménages s'installant dans la zone sont des personnes seules. Les deux tiers des personnes de référence ont entre 15 et 29 ans, et un quart entre 30 et 54 ans. La moitié des ménages résident dans des logements d'une ou deux pièces. Seuls 12,8 % sont propriétaires de leur logement. Ces caractéristiques correspondent notamment aux ménages venant de l'Oise (1 520 ménages) et de l'Aisne (390 ménages), dont près de huit

ménages sur dix sont âgés de 15 à 29 ans et six sur dix sont étudiants. Deux nouveaux arrivants de l'ancienne région picarde sur trois résident seuls et dans de petits logements : quatre ménages sur dix habitent un logement d'une pièce, et entre deux et trois résident dans un deux pièces (figure 3 – bulles 1 et 2).

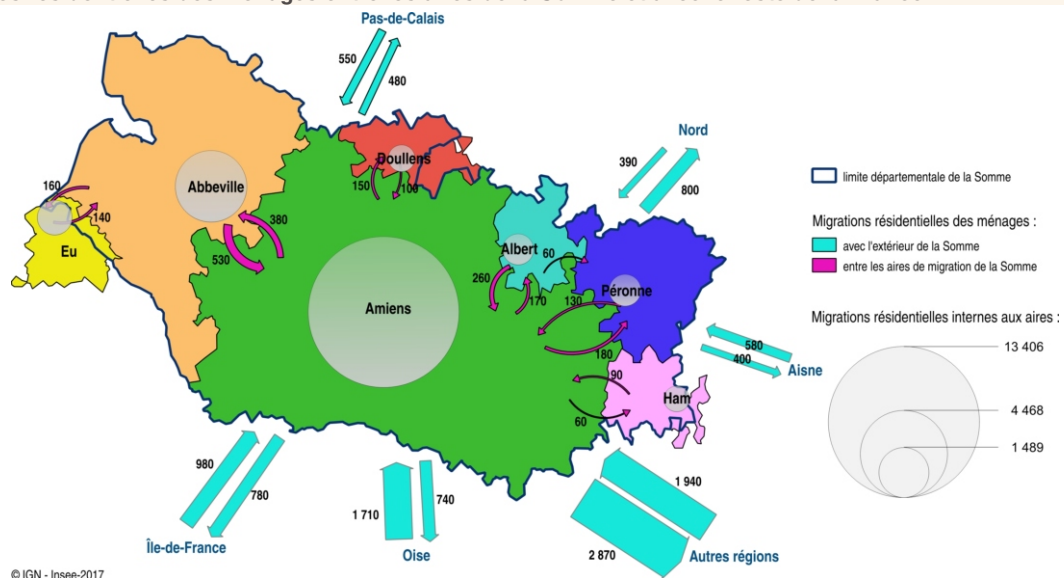
Un profil à nuancer selon la provenance

Les 670 ménages originaires de la région parisienne présentent un profil moyen assez différent (figure 3 – bulle 3). Seuls 22,6 % des ménages d'origine francilienne sont étudiants (39,8 % en moyenne pour les entrants). Pour deux tiers des ménages, la personne de référence est active sans être étudiante, contre seulement la moitié pour l'ensemble des entrants dans l'aire d'Amiens. Plus âgés que la moyenne (40,8 % ont entre 30 et 54 ans), la proportion de cadres d'origine francilienne est aussi significativement plus forte (25,3 % contre 13,5 % en moyenne). Un ménage sur deux est une famille, essentiellement un couple avec ou sans enfant à parts égales, les familles monoparentales étant moins mobiles que les couples. Plus grands en moyenne, ces ménages résident dans des logements disposant d'un plus grand nombre de pièces : 41,1 % des ménages résident dans un logement de 4 pièces ou plus, contre 29,8 % pour l'ensemble des nouveaux arrivants. 22,5 % des ménages d'origine francilienne sont propriétaires de leur logement (contre 10,3 % en moyenne).

Depuis le Nord et le Pas-de-Calais, moins d'étudiants, plus de grands ménages

Dans l'aire amiénoise, moins de 500 ménages arrivent du Nord et du Pas-de-Calais (figure 3 – bulles 4 et 5) et 1 300 du reste de la France (figure 3 – bulle 6). La part d'étudiants parmi ces ménages est moindre (respectivement 30 et 40 %) que celle des actifs. Parmi ces derniers, les cadres (respectivement 18 et 21 %) et professions intermédiaires (respectivement 16

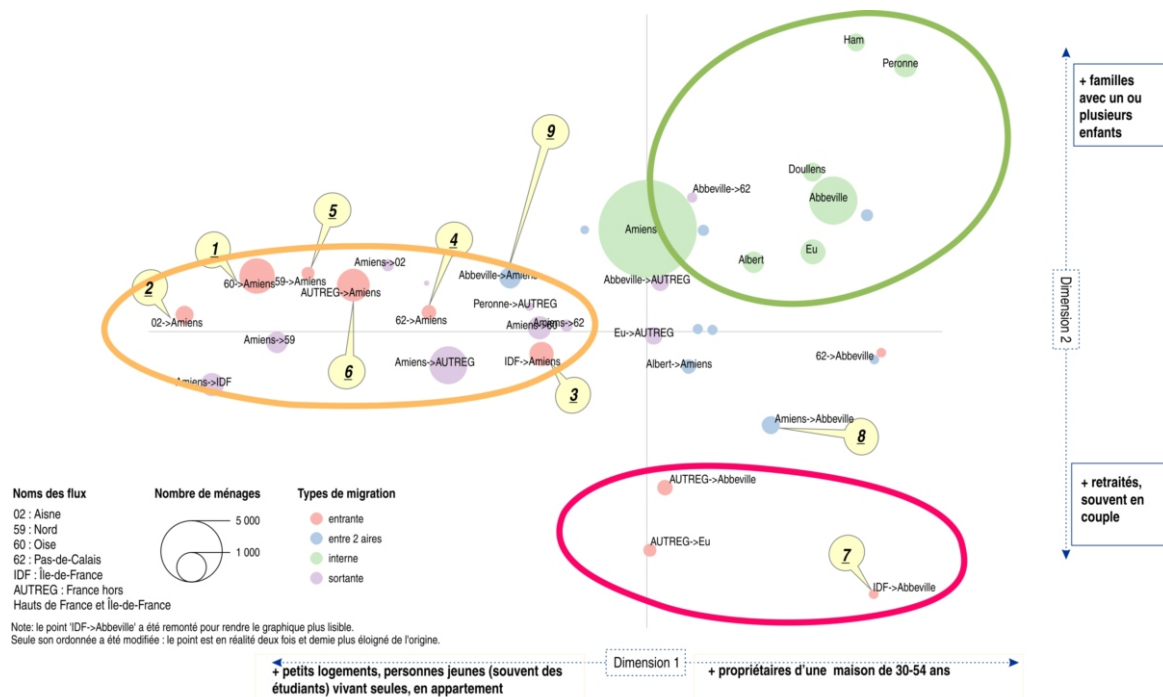
2 Les mobilités résidentielles des ménages entre les aires de la Somme et avec le reste de la France



Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

3 Des profils de ménages différents selon le type de migration résidentielle

Flux résidentiels de plus de 100 ménages au sein d'une aire de migrations résidentielles de la Somme, entre deux d'entre elles ou bien entre l'une d'entre elles et un département des Hauts-de-France, l'Île-de-France ou une région française.



Note: le point 'IDF->Abbeville' a été remonté pour rendre le graphique plus lisible. Seule son ordonnée a été modifiée : le point est en réalité deux fois et demie plus éloigné de l'origine.

Source : Insee - recensement de la population 2013 et 2014.

et 24 %) sont plus nombreux qu'en moyenne (respectivement 15,6 % et 14,5 %). La part des jeunes restant élevée (respectivement 60 et 80 % de 15 à 29 ans), six ménages sur dix sont des personnes vivant seules. Les ménages originaires du Pas-de-Calais sont nombreux à résider dans une maison en arrivant dans l'aire amiénoise (40,4 % contre 32,5 % en moyenne pour les ménages entrants). Les ménages habitant une maison ne concernent que 25,3 % des ménages provenant du Nord et 29,0 % des ménages originaires d'une autre région hors Hauts-de-France et Île-de-France.

Depuis les autres aires de migrations, principalement des ouvriers et des employés

En provenance des autres aires de migrations de la Somme, les ménages restent jeunes (55,9 % de ménages dont la personne de référence est âgée de 15 à 29 ans), mais seuls 22,5 % des ménages sont étudiants. La part des actifs (61,8 %) y est plus importante que parmi les ménages venant de l'extérieur du département (47,9 %). Hors étudiants, la moitié des personnes de référence sont des ouvriers ou des employés (contre 35,9 % pour les ménages provenant de l'extérieur). Les personnes seules représentent moins de la moitié des arrivées depuis les autres aires (47,3 % contre 58,2 % en provenance de l'extérieur).

Abbeville, une aire de migrations attractive pour les retraités

Seconde aire par sa taille, 171 communes composent l'aire d'Abbeville. En 2014, 50 250 ménages résident dans l'aire abbeilloise. Sur un an, 1 280 ménages s'y installent, dont 43,3 % proviennent d'une autre aire de migrations. Avec 1 460 ménages qui la quittent, l'aire est déficitaire au jeu des migrations résidentielles des ménages (- 180 ménages sur un an). Ce déficit existe à tous les âges, sauf pour les 55 ans ou plus, pour toutes les catégories sociales, hormis les retraités, tous les modes de cohabitation excepté pour les couples sans enfant, toutes les tailles de logement sauf les plus grands (4 pièces ou plus) et tous les statuts d'occupation hormis pour les propriétaires. Ce résumé donne un aperçu précis de la place de ce territoire dans le jeu des migrations résidentielles : son littoral est attractif pour des couples retraités ou en âge de le devenir à la recherche d'une propriété et d'un cadre de vie, en transformant parfois une résidence secondaire en résidence principale. 57,9 % des ménages de retraités résidaient en dehors de la région un an auparavant. Le solde des échanges de l'aire avec l'Île-de-France est le seul à être significativement positif (+ 70 ménages). Les 140 ménages provenant de l'Île-de-France sont d'ailleurs majoritairement composés d'une personne de référence âgée de 55 ans ou plus (60,4 %), soit retraitée (44,4 %), soit cadre (21,8 %). Cette attraction reste particulière au regard des échanges de l'aire avec les autres bassins ou départements (figure 3 – bulle 7).

Avec Amiens, des échanges asymétriques et déficitaires pour Abbeville

En 2014, les ménages quittant Abbeville pour Amiens sont plus nombreux que les arrivées de ménages amiénois vers Abbeville (- 150 ménages) (figure 2). Selon le sens de leur migration, leur profil est très différent (figure 3 – bulles 8 et 9). Depuis Abbeville, ce sont des étudiants ou jeunes actifs à la recherche d'une première opportunité professionnelle qui partent. Depuis Amiens, il s'agit d'actifs plus installés, disposant de moyens leur permettant de devenir propriétaires de logements plus grands et susceptible d'une plus grande mobilité par la suite. En effet, 36,5 % des ménages rejoignant l'aire abbeilloise sont propriétaires de leur logement (contre 17,7 % en sens inverse) et 62,9 % résident dans un logement de 4 pièces ou plus (contre 30,0 %).

La différence la plus notable entre les deux sens du flux porte sur la catégorie sociale des actifs : 70,1 % des ménages quittant Amiens sont des ménages composés d'un ouvrier ou d'un employé, contre 50,3 % parmi les ménages quittant Abbeville. Parmi ceux-ci, 44,5 % sont des cadres ou des professions intermédiaires (contre 26,7 % depuis Amiens vers Abbeville).

L'aire attire aussi les ménages amiénois en fin de carrière : 13,0 % des ménages amiénois sont retraités, contre 6,5 % parmi les ménages rejoignant Amiens.

Les migrations internes aux bassins se distinguent nettement des échanges avec l'extérieur

Selon les aires, entre 50 % et 71 % des changements de résidence des ménages ont lieu en leur sein. Ces mobilités concernent des ménages dont le profil est différent des ménages échangés avec le reste de la France.

Un déménagement de relative proximité ne participe pas du même type de choix que le déménagement de plus longue distance. Ce dernier recouvre des moments de la vie des individus tels que l'entrée dans le supérieur, dans la vie active, un changement important dans la carrière professionnelle ou le passage à la retraite. À plus courte distance, les raisons d'un déménagement sont plus liées à la vie

familiale : mise en couple, prévision de la naissance d'un enfant, accession à la propriété, etc. Il s'agit parfois aussi d'améliorer la qualité de la vie familiale en s'écartant des pôles urbains où les adultes du ménage travaillent. C'est pourquoi, les mobilités internes ont des caractéristiques assez proches quelle que soit l'aire étudiée (figure 3 – rond vert clair).

Encadré : La construction des aires de migrations résidentielles de la Somme

Construire une stratégie de l'habitat dans le département de la Somme nécessite d'identifier les enjeux des différents territoires à une échelle fine. Il s'agit de répondre à la diversité des besoins des ménages et d'accompagner les demandes spécifiques de la population. Cela implique non seulement de connaître l'état du parc de logements et le fonctionnement des marchés locaux, mais aussi de comprendre le comportement des ménages en termes de mobilités résidentielles. De nombreux événements de la vie tels ceux liés aux études, à l'accès à un emploi ou à une mutation sont fréquemment synonymes d'un changement de résidence de longue distance. Mais décider d'habiter un nouveau logement, géographiquement proche, répond le plus souvent à un besoin d'adaptation aux conditions de vie et aux aspirations du ménage.

Pour cela, la prise en compte des spécificités des territoires du département consiste à déterminer des bassins où la majorité des migrations résidentielles qui ont lieu restent internes à chacun de ces bassins. Le recensement de la population, par l'intermédiaire de la question « Où habitez-vous un an auparavant ? » permet de construire à partir des données individuelles ces aires de migration résidentielles. Afin de ne pas perturber l'analyse avec des migrations résidentielles ne répondant pas nécessairement à un choix proprement lié à l'habitat (étudiant quittant le domicile parental, départs en maison de retraite, changement de caserne pour les militaires...) seule la population des ménages hors population scolarisée âgée de 18 ans ou plus est considérée.

L'outil Anabel (ANALyse Bilocalisée pour les Études Locales) développé dans le cadre de la refonte des zones d'emploi en 2010 permet, à partir des données bilocalisées de migrations, de construire, par un procédé d'agrégation itératif, des zones homogènes avec des taux de stables (migrations internes à la zone) les plus élevés possibles.

Sept aires de migrations résidentielles ont ainsi été définies dans le département de la Somme ou « à cheval » sur les départements limitrophes. Elles permettent de s'affranchir des zonages administratifs en mettant l'accent sur le fonctionnement du territoire du point de vue des migrations résidentielles.

4 Bilan migratoire des aires de migrations résidentielles de la Somme pour les personnes non scolarisées de 18 ans ou plus

Code	Nom	Population en 2013	Sortants	Entrants	Solde	Migrations internes
80021	Amiens	324 065	4 461	4 243	-218	24 955
80001	Abbeville	111 130	1 881	2 052	171	6 730
76255	Eu	30 389	832	741	-91	1 760
80410	Ham	18 263	506	506	0	970
80016	Albert	18 060	583	538	-45	1 005
80253	Doulens	13 587	457	517	60	865
80620	Péronne	28 274	812	875	63	1 345

Champ : Population des ménages hors majeurs scolarisés

Note : la somme des populations des sept aires ne correspond pas à la population départementale puisque les aires ne respectent pas les limites du département.

Source : Insee, recensement de la population, 2013

Méthodologie/Définitions

Dans cette étude, seuls sont considérés les ménages dont la personne de référence a 15 ans ou plus.

L'exploitation complémentaire du recensement de la population permet d'identifier plus précisément la **personne de référence du ménage** que par l'exploitation principale. La règle de détermination de la personne de référence du ménage est la suivante :

- Si le ménage comprend une ou plusieurs familles dont au moins une contenant un couple, la personne de référence est :
 - s'il y a un ou des hommes au sein de ces couples, le plus âgé des hommes actifs ou, à défaut, l'homme le plus âgé ;
 - s'il n'y a pas d'homme au sein de ces couples, la plus âgée des femmes actives de ces couples, ou à défaut, la plus âgée ;
- Si le ménage ne comprend aucune famille contenant un couple mais au moins une famille monoparentale, alors la personne de référence est :
 - s'il y a des hommes parmi les parents des familles monoparentales, le plus âgé des hommes actifs ou, à défaut, l'homme le plus âgé ;
 - s'il n'y a pas d'homme parmi ces parents, la plus âgée des femmes actives ou, à défaut, la plus âgée.
- Si le ménage ne comprend aucune famille, la personne de référence est, parmi les personnes du ménage à l'exception des pensionnaires ou salariés logés, la personne active la plus âgée ou, à défaut, la personne la plus âgée.

Un **étudiant** est entendu ici comme une personne de 16 à 29 ans diplômé du bac ou d'un diplôme du supérieur et inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur. Ainsi, dans cette étude, un ménage « étudiant » est un ménage dont la personne de référence est un étudiant. Il s'agit d'une facilité de langage. Il ne faut pas conclure qu'un ménage « étudiant » est un ménage composé uniquement d'étudiants.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex
Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet
Rédactrice en chef : Nadine Lhuillier

ISSN 2493-1292
ISSN en ligne n° 2492-4253
© Insee 2017
Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- "Quitter la région ou s'y installer : une démarche peu fréquente", *Insee Analyses Hauts-de-France*, juillet 2017, n°52
- "Ca déménage? La mobilité résidentielle et ses déterminants - Les conditions de logement en France", *Insee Références* - 2017

